

Les ressources en eau (zones humides) face à l'urbanisation : quelles adaptations aux changements climatiques

Sagbo Jacques-Marie BOKO
Chargé d'Etudes
ECOPLAN (Bureau d'Etudes), Bénin

Sagbo Jacques-Marie BOKO :

M. BOKO est né le 15 août 1973 à Adjarra au Bénin, Monsieur Boko est Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Conservation et Utilisation Durable des Zones Humides et Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux d'Aménagement et Protection de l'Environnement. Il est membre de l'Association Béninoise des Professionnels en Evaluation Environnementale (ABPEE) et membre du « Forum Biodiversité ». Actuellement Chargé d'Etudes au sein du Cabinet d'Etudes ECOPLAN, il s'occupe notamment des évaluations environnementales, du verdissement des documents de planification et de la surveillance environnementale et sociale pendant la mise en œuvre des projets. Monsieur BOKO collabore avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour lesquelles il s'investit dans l'élaboration des plans locaux de gestion et de conservation des ressources naturelles. Passionné de l'Education Environnementale par les techniques audio visuelles pour un développement durable, il a réalisé des films-documentaires sur l'environnement et la nature. Il possède également des expériences en ornithologie.

Résumé :

Au sortir du sommet de Stockholm en 1972, la problématique de gestion de l'environnement occupe de nos jours une place de choix tant dans la stratégie de développement des pays –surtout en développement – que sur l'échiquier politique international. En atteste la série de conférences (stratégie mondiale de la conservation en 1980, le congrès mondial sur les parcs en 1982, le sommet de Rio en 1992, le Sommet de Johannesburg en 2002) que l'Humanité vit depuis 1972. Dans un contexte mondial marqué par une dégradation généralisée des ressources naturelles combinées à une augmentation de la population - surtout dans les États africains - la lutte pour une meilleure gestion de l'eau et partant des zones humides constitue aujourd'hui une priorité mondiale. Ces écosystèmes, pourvoyeurs et consommateurs de ressources peuvent jouer un rôle de premier plan dans le processus d'un développement durable. Seulement, les tendances de développement incontrôlé des villes constituent l'un des facteurs de dégradation et même de disparition des zones humides. Comment alors concilier la préservation de ces « poumons verts » avec une urbanisation qui va crescendo ? La concentration des habitats permet de réaliser des économies d'échelle concernant les coûts de transport, la production et la consommation et dans la fourniture par exemple de l'eau salubre et d'un assainissement efficace. Mais cette concentration peut constituer des fardeaux et exige des technologies parfois coûteuses pour protéger de manière efficace et durable tant les humains que leur environnement en général et les zones humides en particulier. Ainsi, partout dans le monde, les zones humides ont disparu ou ont été dégradées du fait de la perturbation de leurs fonctions essentielles, par l'urbanisation et ses corollaires : pollution, comblement, assèchement, perte des terres de culture, modification du système hydrologique, perte de la biodiversité ... Ces écosystèmes (zones humides) sont majoritairement en position basse (basse altitude) et servent donc de destination - directement ou indirectement - au aux polluants provenant de bassins versants qui les alimentent naturellement. Elles sont, par ailleurs, considérées comme des réceptrices de tous déchets (solides et liquides) provenant des centres urbains. À titre d'exemple, tout ouvrage d'assainissement débouche par son exutoire sur les zones humides alors que dans le même temps elles constituent des milieux de vie des organismes dont l'Homme se nourrit en retour. En outre, les changements climatiques vont accentuer ces problèmes et compliqueront la pérennisation de la biodiversité et par conséquent la race humaine. Plusieurs mesures adaptatives (zones côtières, zones sahéliennes, ...) permettront de ralentir cette dégradation.